

LA RÉFORME, CETTE INCONNUE

Dimanche, pendant que je reprenais souffle dans notre Normandie chérie, avant de redescendre dans l'arène budgétaire parisienne, j'ai assisté à la parade grotesque de centaines de grosses motos qui ruisselaient du bonheur de pétarader ensemble sur des routes sinueuses.

Peu de temps auparavant, j'avais entendu Michel-Edouard Leclerc, le deuxième distributeur d'essence après le groupe Total, réclamer sur France-Inter que le gouvernement fasse enfin preuve d'audace et supprime la TVA sur les carburants. Cet homme avisé savait pourtant fort bien que la France n'a plus la maîtrise de ses taux de TVA.

Entre la pollution joyeuse et la démagogie ennuyeuse, y-a-t-il un juste milieu ? A court terme, le marché est manipulé par des spéculations violentes, sur lesquels nous sommes très mal informés. Mais il est certain qu'à long terme, les produits pétroliers coûteront de plus en plus cher.

La demande de la Chine et des pays émergents ira croissant, sans parler de celle des États-Unis, qui n'ont aucunement l'intention de changer leur mode de vie basé sur la mobilité automobile dans des villes dispersées dans d'immenses espaces. Du côté de l'offre, il n'est pas facile d'y voir clair, mais les nouveaux gisements seront plus profonds sous la mer, de moins bonne qualité sous la terre, donc plus coûteux à exploiter que les puits actuels.

A l'horizon de quelques décennies, le prix du pétrole va fortement augmenter et devrait pousser donc, dès maintenant, à amplifier les économies d'énergie et à développer les énergies renouvelables. Le marché va donc pousser spontanément, trop lentement mais sûrement, à ce que l'on aille dans le sens des objectifs de Kyoto, c'est-à-dire vers le plafonnement puis la diminution des émissions de gaz carbonique qui contribuent au réchauffement de l'atmosphère.

Nos comportements doivent changer et il serait stupide de retarder les échéances en atténuant les hausses du pétrole par des baisses de la fiscalité sur les carburants. D'autant que les finances de l'État ne sont pas prospères au point de faire des cadeaux fiscaux (minimes pour chacun) à l'ensemble de la population.

Le transport routier des marchandises est 30% moins cher que le transport ferroviaire, disait M E Leclerc. Il est donc logique de mettre fin à cette aberration et de rehausser les tarifs des transports par camions afin de répercuter normalement le coût croissant du gazole. On pourrait aussi relever progressivement en cinq ans les tarifs très faibles des péages autoroutiers pour les poids-lourds, à condition que les autoroutes restent dans le domaine public et financent les transports en commun (notamment le ferroutage, transport de conteneurs par trains-express).

De même, les agriculteurs et les pêcheurs qui consomment beaucoup de carburant, devraient répercuter cette hausse des coûts dans leurs prix, en tordant le bras aux grandes surfaces qui les écrasent de toute leur puissance marchande, avec l'appui supposé de l'État.

Quant aux rurbains, ces citoyens qui sont partis vivre à la campagne où le terrain est moins cher et plus douce l'atmosphère, ils ont fait le pari "américain" que les frais de transport resteraient modérés, ce qui était erroné. Déjà chargés de dettes, ils auront du mal à assumer cette charge pétrolière supplémentaire. Mais une solution existe pour pallier cette difficulté: les frais de transport domicile-travail sont déductibles du revenu imposable (dans la limite de 40 kilomètres de distance entre domicile et travail) selon un barème publié que les rurbains connaissent bien. Je suggère de relever le barème pour tenir compte du coût de l'énergie, mais aussi de le modifier. Au lieu d'un barème progressif avec la cylindrée, pourquoi ne pas permettre à tous de déduire la même somme par kilomètre parcouru correspondant à la consommation d'une voiture de taille moyenne, propre et sobre ? Peu à peu les rurbains s'équiperaient de voitures raisonnables et peu polluantes. Et je ne vois aucune raison de subventionner les propriétaires des puissants et ridicules 4x4, ces véhicules tous terrains qui donnent à leurs conducteurs l'illusion de la puissance pour traverser la jungle des villes.

Dans notre société de plus en plus individualiste et myope, l'instinct est de dilater le présent le plus longtemps possible : ne pas changer d'habitudes, passer le mistigri de ses ennuis à une nébuleuse, quotidienne et lointaine, appelée État, accuser ce dernier de ne pas nous bercer dans une société où tout risque serait écarté. Rêvons-nous d'une société de fœtus baignant dans le liquide amniotique de la puissance publique ?

Dans le même esprit, nos voisins allemands se sont offert des élections nostalgiques. Les réformes de Schröder n'étaient guère populaires, qui cherchaient à affronter les difficultés d'une démographie catastrophique, d'une sécurité sociale en berne, d'un chômage irréductible, d'une croissance languissante. Mais celles de l'ange exterminateur Merkel ont encore moins plu, qui voulaient imposer une fiscalité proportionnelle sur les revenus, celle que tous les pays de l'Est et la Russie ont mise en place sous l'influence des docteurs de Harvard.

Sachons que le principe inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme selon lequel chacun doit contribuer à la dépense publique à raison de ses facultés, est profondément enraciné dans la conscience collective des démocraties allemande et française. D'ailleurs, Tony Blair, pas plus que Margaret Thatcher, n'ont commis l'erreur grossière de remettre en cause la progressivité de l'impôt britannique sur le revenu (ni d'ailleurs l'assurance-maladie la plus collectiviste de l'Europe de l'ouest).

Ces élections allemandes ont quelque peu refroidi mon enthousiasme pour le livre brillant et imaginatif qu'Arnaud Montebourg a consacré à la rédaction de la Constitution de la VIème république (Odile Jacob, 2005). Ce livre m'a été offert par de bons amis tandis que je surveillais les entrées et les sorties du Val-de-Grâce depuis ma chambre stratégiquement située pour voir le président de la République haranguer les foules de personnels soignants et de journalistes, à la sortie de ce bel établissement.

Le diagnostic est juste. La République est paralysée par un président velléitaire, qui concentre tous les pouvoirs mais est incapable d'en faire usage pour définir et expliquer une stratégie à long terme et mettre en œuvre les réformes indispensables. D'où l'idée de mettre en place un régime parlementaire fort (à l'allemande !!), où le Président, toujours élu au suffrage universel, serait le garant des institutions mais n'aurait plus aucune autorité ni sur la diplomatie (c'est le Premier ministre qui irait au Conseil européen), ni sur la défense, ni sur les nominations. Ce sage (les noms de Jacques Delors, Simone Veil, Balladur ou un Jospin vraiment retraité sont cités) laisserait tout pouvoir au Premier ministre, responsable exclusivement devant le Parlement et seul en capacité de dissoudre l'Assemblée. Une clause "à l'allemande" stipulerait que le Premier ministre ne peut être renversé que si une majorité alternative est annoncée. Il y a aussi l'idée sympa de remplacer le Sénat des dinosaures par des représentants des régions élus à la proportionnelle. Cette "chambre de discussion" perdrait tout pouvoir de blocage du processus législatif ou constitutionnel. L'Assemblée nationale deviendrait la seule "assemblée de décision". J'aime aussi le refus de tout cumul des mandats et, audace, l'idée qu'un homme politique ne puisse aller au-delà de trois mandats consécutifs.

Les récentes élections allemandes démontrent qu'il n'y a pas de sésame institutionnel pour résoudre miraculeusement les contradictions dans lesquelles se débat une société en crise. La maladie de la Vème République est, me semble-t-il, aisée à circonscrire. Les deuxièmes mandats de François Mitterrand comme de Jacques Chirac n'ont pas été bénéfiques car marqués par une usure évidente des deux titulaires. Et la diminution de sept à cinq ans du mandat présidentiel, pour le faire coïncider avec la durée de la législature, a inutilement présidentialisé le régime. En outre, les deux dernières années de ce quinquennat sont sapées

par une grotesque course à la candidature, à droite comme à gauche, qui diffère les décisions et détourne de l'action.

Pour résumer, un président élu pour sept ans non renouvelables, des députés à plein temps et des sénateurs impuissants constitueraient un cocktail institutionnel efficace, en tous cas plus efficace que le marasme actuel.

Un dernier mot pour clore cette lettre un peu décousue. J'ai relevé ce récit à propos de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans (International Herald Tribune, 20 sept 2005). Une entreprise privée style SOS médecins a commencé à évacuer immédiatement les blessés des hôpitaux privés d'électricité en convaincant les commandants locaux de l'armée d'envoyer des hélicoptères. Quand l'administration fédérale en charge des catastrophes est arrivé plus tard, elle a bloqué les hélicoptères et a décrété que les médecins n'avaient pas l'habilitation fédérale pour agir en cas de désastre. Bureaucratie, quand tu nous tiens ! La morale de cette histoire est rédigée ainsi:

"Pour affronter un désastre, il faut être capable d'improviser et de transgresser les règles".

C'est une phrase à méditer dans notre belle capitale, où l'on a subi la canicule de 2003 et qui est confrontée, depuis des décennies, au drame de familles (ayant des papiers et souvent un travail régulier) logées dans des conditions dangereuses, familles pour lesquelles on ne parvient pas à trouver suffisamment d'hébergements dignes et sûrs. Il y a des logements vacants protégés par des règles absurdes. Il faut savoir improviser !

Christian Sautter